

Référendum d'avril 1972 : l'Europe française des débuts de la décennie

The April 1972 Referendum : French Europe at the Beginning of the Decade

Guy-Antoine Lafleur

Volume 9, Number 4, 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700891ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700891ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafleur, G.-A. (1978). Référendum d'avril 1972 : l'Europe française des débuts de la décennie. *Études internationales*, 9(4), 507–530.
<https://doi.org/10.7202/700891ar>

Article abstract

Using a method of content analysis which has been elaborated specifically to that end, this research analyses the perception of the French political parties with regard to Europe, the European institutions and the European integration process in general. The data selected to that end were the speeches pronounced during the French referendum on Europe held in April 1972. The main conclusion of this comparative analysis is to the effect that the image that the French political parties have presented of Europe and of the European institutions at that time, was altogether a rather abstract, idealist and descriptive one, which did not emphasize the necessity for further integration.

RÉFÉRENDUM D'AVRIL 1972 : L'EUROPE FRANÇAISE DES DÉBUTS DE LA DÉCENNIE *

Guy-Antoine LAFLEUR **

ABSTRACT – *The April 1972 Referendum : French Europe at the Beginning of the Decade*

Using a method of content analysis which has been elaborated specifically to that end, this research analyses the perception of the French political parties with regard to Europe, the European institutions and the European integration process in general. The data selected to that end were the speeches pronounced during the French referendum on Europe held in April 1972. The main conclusion of this comparative analysis is to the effect that the image that the French political parties have presented of Europe and of the European institutions at that time, was altogether a rather abstract, idealist and descriptive one, which did not emphasize the necessity for further integration.

I – PERSPECTIVE GÉNÉRALE

En 1974, Duverger écrivait : « Peu de mots du langage politique sont actuellement aussi ambigus que celui d'Europe, ce qui explique son succès. Chaque fois qu'un gouvernement le prononce, il faut se référer au contexte pour comprendre. Souvent d'ailleurs le contexte n'est pas plus clair¹ ». Cette remarque n'était pas sans fondements. Encore aujourd'hui, à la veille de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, ce concept véhicule toujours avec lui une forte dose d'ambiguïté.

De plus, aucune des pré-théories employées jusqu'à maintenant dans l'étude des phénomènes régionaux d'intégration communautaire n'aura permis d'analyser, ne serait-ce que de façon sommaire, la signification de ce concept d'Europe².

* Ce texte a été rédigé dans le cadre d'une épreuve de doctorat passé à l'Institut des sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain.

** Professeur au Département de science politique, Université Laval.

1. M. DUVERGER, « Les dénationalistes », *Le Monde*, 10-11 novembre 1974, p. 4.

2. Sur ces différentes approches théoriques, voir, entre autres : M. HODGES (ed.), *European Integration*, Penguin Interdisciplinary Readings, Penguin Books Ltd., Middlesex, England, 1972 ; L. N. LINDBERG et S. A. SCHEINGOLD (eds.), *International Organization*, vol. XXIV, n° 4, automne 1970 (numéro spécial entièrement consacré à l'intégration régionale) ; M.-E. DE BUSSY, H. DELORME et F. DE LA SERRE, « Approches théoriques de l'inté-

Une telle analyse apparaît d'autant plus nécessaire que plus d'un paradigme de recherche insiste sur l'importance qui devrait être accordée à la perception des acteurs sociaux comme facteur pouvant influencer l'avènement et l'évolution même de ces phénomènes. Lindberg et Scheingold, par exemple, estiment que le flux des demandes transmises à un système tel que celui de l'Europe communautaire, dépend non seulement des acteurs qui acheminent ces demandes, mais aussi et surtout de la perception qu'ont ces derniers de l'intégration communautaire. Dans la mesure où ils percevront que leurs intérêts seront mieux desservis par des mesures visant à une intégration plus poussée, ils préconiseront cette solution. Dans le cas contraire, ils opteront davantage pour le maintien du niveau actuel d'intégration ou encore, pour un recul (*undoing* ou *rolling back*) du niveau d'intégration atteint³.

Il en va de même pour Nye qui soutient que la perception qu'ont les acteurs sociaux de la distribution équitable des bénéfices qu'ils retirent de leur implication dans un phénomène d'intégration communautaire a une incidence directe sur l'évolution même du phénomène en question⁴. De plus, il insiste tout particulièrement sur l'importance qui devrait être accordée à la perception qu'ont les acteurs de leur situation sur la scène internationale. Il précise à ce sujet que la dépendance face aux États-Unis, par exemple, et les perceptions différentes de la France et de l'Allemagne face à cette situation ont eu un impact certain sur l'élaboration des politiques en matière d'intégration communautaire européenne⁵. Il en est de même de la perception qu'ont les différents acteurs du coût visible (*visible cost*) de l'intégration.

Au plus les coûts apparents apparaîtront minimes. Meilleures seront les chances d'une intégration plus poussée⁶.

Ces différentes recherches sur la perception des acteurs sociaux n'auront pourtant pas permis de faire ressortir l'image particulière que certains d'entre eux, en occurrence les partis politiques, se font de l'Europe et des institutions communautaires. Une telle recherche apparaît d'autant plus nécessaire que dans l'état

gration européenne », *R.F.S.P.*, vol. XXI, n° 3, 1971 ; S. WARNECKE, « American Regional Integration Theories and the European Community », *Integration : Beiträge zur Europaforschung*, vol. I, 1971 ; R. D. KAISER, « Toward the Copernican Phase of Regional Integration Theory », *J.C.M.S.*, mars 1972 ; J. K. DE VREE, *Political Integration : The Formation of Theory and Its Problems*, Mouton, The Hague, 1972 ; C. PENTLAND, *International Theory and European Integration*, The Free Press, New York, 1973 ; F. Roy WILLIS, *European Integration*, New York, New Viewpoints, 1975 ; E. B. HAAS, *The Obsolescence of Regional Integration Theory*, Institute of International Studies, Berkeley, 1975 ; E. B. HAAS, « Turbulent Fields and the Theory of Regional Integration », *International Integration*, vol. 30, n° 2, printemps 1976 ; et S. BERNARD, « Matériaux pour une théorie de l'intégration européenne », *Revue d'intégration européenne*, vol. I, n° 1, septembre 1977.

3. L. N. LINDBERG et S. A. SCHEINGOLD, *Europe's Would-Be Polity*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1970, p. 126.

4. J. S. NYE, « Comparing Common Markets : Revised Neo-Functionalist Model », *International Organization*, vol. XXIV, n° 4, automne 1970, p. 819.

5. Nye se réfère ici à une étude de S. HOFFMANN, « The European Process at Atlantic Crosspurposes », *J.C.M.S.*, février 1965, vol. III, n° 2.

6. NYE, *op. cit.*, p. 821.

actuel des choses le pouvoir de décision en matière d'intégration européenne demeure encore et toujours au niveau de l'État-Nation dont l'autonomie est, tout compte fait, assez peu diminuée⁷. De plus, force nous est de constater que les gouvernements nationaux sont des agents intermédiaires importants entre les élites, les groupes et les individus appartenant aux diverses entités politiques impliquées dans un processus d'intégration régional, et la structure décisionnelle collective mise en place à cette fin⁸.

En somme, le support populaire dont jouissent les institutions communautaires est, pour une bonne part, attribuable à la médiation des leaders nationaux. Le leadership offert par ces derniers est d'ailleurs appelé à devenir de plus en plus important dans la mesure où les institutions communautaires auront à prendre des décisions à la fois difficiles et controversées dû à la nature même des secteurs d'activités couverts. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que les gouvernements nationaux demeurent toujours l'autorité légitime aux yeux de la population en général, et qui plus est, c'est d'eux surtout que dépend l'évolution future du phénomène européen d'intégration communautaire. Harrison dira à ce sujet :

Tant et aussi longtemps que l'unanimité sera maintenue au niveau communautaire, les décisions relatives au progrès de l'intégration émaneront des gouvernements nationaux et plus particulièrement des leaders de ces gouvernements⁹.

Ces observations, de même que la carence des recherches qui existent au niveau de la perception des acteurs sociaux, nous ont donc amené à poser le problème dans les termes suivants : lors de l'élargissement de la Communauté européenne à trois nouveaux membres en 1972, comment les partis politiques percevaient-ils l'Europe, les institutions communautaires et, par extension, l'intégration européenne en général ? L'Europe était-elle encore et toujours perçue comme une chose bonne en soi ou comme une nécessité ; et jusqu'à quel point les différents partis politiques ont-ils ou non associé l'aventure européenne à la poursuite de leurs objectifs fondamentaux ?

Le choix de cette période se justifie à la fois par l'importance de l'événement pour le phénomène européen lui-même, de même que par les occasions offertes à cette époque aux diverses formations politiques d'exprimer leurs vues sur l'Europe et les institutions communautaires.

II - ÉTUDE DE CAS : LES PARTIS POLITIQUES FRANÇAIS

Bien qu'il ait été souhaitable qu'une telle recherche porte sur l'ensemble des partis politiques des États impliqués dans ce phénomène d'intégration, le

7. LINDBERG et SCHEINGOLD, *op. cit.*, p. 66.

8. Lindberg et Scheingold précisent à ce sujet que : « Les gouvernements nationaux, tout en étant une source de support à la légitimité des institutions communautaires, jouent un rôle vital en matière d'articulation et de transmission des demandes au niveau communautaires et ce sont eux qui absorbent les réactions négatives des groupes les plus touchés par certaines décisions communautaires... », *Ibid.*, *op. cit.*, p. 95.

9. R. J. HARRISON, *Europe in Question*, George Allen & Unwin, London, 1974, p. 91.

champ de cette recherche fut volontairement réduit pour des raisons d'ordre matériel et scientifique puisqu'il nous est apparu impératif de commencer d'abord par une recherche comparative intraétatique avant de passer à des recherches interétatiques.

De plus, le choix des partis politiques français de préférence aux partis politiques des autres États impliqués dans le phénomène européen se justifie par le fait que, pour ce type de recherche qui nécessite le recours à l'analyse de contenu comme instrument de recherche, il était indispensable de connaître la langue employée par les acteurs politiques. À ceci il convient d'ajouter que la France a été le premier pays à tenir un référendum sur l'Europe, et même si cet événement, de l'avis de l'ensemble des observateurs de la vie politique française, n'a jamais revêtu une très grande importance, il n'en demeure pas moins que ce référendum fut la première occasion offerte aux divers partis politiques de mobiliser leurs électeurs essentiellement sur la chose européenne.

Les données retenues ont donc été les textes des allocutions prononcées lors de la campagne référendaire française d'avril 1972. Ces textes offraient à la fois l'avantage de traiter du sujet qui nous intéresse et de couvrir l'ensemble des partis politiques français les plus importants. Cet ensemble de textes, que nous avons pu obtenir grâce à l'agence *France-Presse* à Paris, comprenait cinquante-six allocutions se répartissant ainsi :

<i>Partis politiques</i>	<i>Nombre de textes</i>
UDR	17
FNRI	9
CDP	4
Invités *	7
CD	4
PRS	4
PS	7
PCF	4
TOTAL 56	

* Nous avons décidé de rassembler tous les textes des invités de la majorité en un seul sous-ensemble puisque l'appartenance politique de ces orateurs ne fut pas mentionnée.

Seuls les textes radiodiffusés sur *France-Inter*, émission de 19:30 heures, et télédiffusés sur l'ORTF (deux chaînes), émission de 20:30 heures, sous le titre de « Campagne pour le référendum du 23 avril 1972 », furent retenus. Afin de nous assurer que nous possédions la totalité de ces textes, l'ensemble de ces

derniers fut comparé aux bandes sonores dont disposait l'ORTF. Cette vérification permet en plus de vérifier l'authenticité des documents que nous avait remis l'AFP et de les corriger en conséquence ¹⁰.

Afin de procéder à l'analyse de ces textes, il nous fallait une grille qui couvre l'ensemble des matières politiques faisant partie, en règle générale, du champ d'activité d'un système politique du type des États modernes, et c'est à la liste suggérée par Ricker que nous avons fait appel ¹¹. Cette liste de fonctions, que nous avons adaptée (cf. : *infra*), nous a servi de liste de référence (*check list*) tout au long de l'élaboration de notre méthode d'analyse de contenu. Bien que cette liste de vingt-deux fonctions accorde plus d'importance au secteur économique, il n'en demeure pas moins qu'elle couvre une série de domaines où des décisions autoritaires sont prises par les États et qu'elle a l'énorme mérite d'avoir déjà été employée dans le cadre des études portant sur les Communautés européennes. Elle a en plus le mérite d'être relativement exhaustive et caractéristique des entités politiques des sociétés occidentales industrialisées de la seconde moitié du XX^e siècle ¹². Le tableau 1 reprend cette liste de vingt-deux fonctions.

Il est à remarquer ici que, contrairement à Lindberg et Scheingold, ce n'est pas l'étendue de la division du travail politique (*functional scope*), évalué en fonction du niveau où les décisions sont prises (*locus of decision-making*) qui nous intéressait plus particulièrement, mais bien l'importance accordée à chacun de ces différents secteurs d'activités par les différents partis politiques, et ce, en relation avec la perception même qu'ils avaient de l'Europe et des institutions communautaires en général.

Il va de soi que nous concevons parfaitement que l'importance accordée aux différents secteurs d'activités peut varier dans le temps et qu'elle peut ne pas être la même pour les autres entités politiques impliquées dans un phénomène d'intégration. Cette composante spatio-temporelle ne peut pourtant être appréciée que par des recherches empiriques comparatives, et il en est de même de l'appréciation de l'incidence que pourraient exercer ces différentes « échelles d'importances » sur le processus de prise de décisions (*process of decision-making*) en tant que tel.

10. En ce qui concerne la nature des corrections, ce sont davantage des coupures qui ont dû être pratiquées sur les différents textes, et ceci s'explique facilement par le fait que tous les orateurs avaient une certaine limite de temps à respecter (approximativement quatre minutes) et que cette contrainte a dû les obliger à pratiquer eux-mêmes des coupures de dernière minute qui n'ont sans doute pu être enregistrées sur les télécriteurs de l'AFP.

11. Cette liste de vingt-deux fonctions est le résultat d'efforts de différents publicistes. Elle fut dérivée des études de W. H. RICKER, *Federalism : Origin, Operation, Significance*, Little, Brown, Boston, 1964 ; E. S. KIRSCHEN *et al.*, *Economic Policy in Our Time*, North Holland Publishing Co., Amsterdam, 1964 ; F. B. JENSON et I. WALTER, *The Common Market, Economic Integration in Europe*, J. B. Lippincott & Co., Philadelphia, 1965.

12. LINDBERG et SCHEINGOLD, *op. cit.*, p. 66.

TABLEAU 1

*Fonctions généralement exercées par les gouvernements des États industrialisés du monde occidental **

Fonctions relations extérieures

1. Sécurité militaire
2. Influence diplomatique et participation aux affaires mondiales
3. Aide militaire et économique à d'autres entités politiques
4. Relations commerciales avec d'autres entités politiques

Fonctions politiques et constitutionnelles

5. Santé publique, maintien de l'ordre et de la sécurité
6. Participation politique
7. Accès au système juridique

Fonctions sociales et culturelles

8. Loisirs et culture
9. Éducation et recherche
10. Politiques d'assistance sociale

Fonctions économiques

11. Politique économique régulatrice (*counter-cyclical*)
 12. Contrôle gouvernemental des prix et des investissements, régulation de la concurrence
 13. Protection agricole
 14. Planification et développement économique
 15. Exploitation et protection des ressources naturelles
 16. Régulation et soutien des transports
 17. Régulation et soutien des *mass media* de communication
 18. Relations ouvrières et patronales
 19. Politique fiscale
 20. Équilibre de la balance des paiements
 21. Politique monétaire
 22. Circulation des biens, des services et des autres facteurs de production à l'intérieur de l'union douanière.
-

* LINDBERG et SCHEINGOLD, *op. cit.*, p. 67.

De plus, nous constatons, tout comme Lindberg et Scheingold, que ces diverses fonctions ne sont pas toutes mutuellement exclusives et que certaines d'entre elles recouvrent partiellement la même réalité¹³. Nous tenterons pourtant, à l'aide de la méthode d'analyse de contenu que nous avons élaborée, de pallier dans la mesure du possible à cette difficulté. Enfin, précisons que si nous avons accordé notre préférence à cette liste de vingt-deux fonctions, c'est qu'elle recouvre assez bien l'ensemble des secteurs d'activités qui nous intéressent puisqu'elle englobe autant l'influence diplomatique sur la scène internationale que les mesures

13. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 68.

sociales exercées par l'État en passant par les diverses formes de l'activité économique. Cette liste ne nous aura cependant servi que de liste de référence et elle se doit d'être considérée davantage comme un instrument de recherche employé à des fins de classification de nos données. D'ailleurs la nature même des textes retenus a nécessité l'élaboration d'un ensemble de catégories qui déborde le cadre de cette liste.

C'est en nous inspirant d'auteurs comme Robert North¹⁴, Ole Holsti¹⁵, P. J. Stone¹⁶, de même que des travaux de Cotteret et Moreau¹⁷, que nous avons élaboré notre méthode d'analyse de contenu. La lecture de ces différents ouvrages, le volume de nos données, de même que les exigences de fiabilité et d'exactitude que requiert l'analyse de contenu, nous ont incité à développer une technique d'analyse qui fasse appel à l'électronique. Chacune des cinquante-six allocutions, à qui nous avons attribué un code d'œuvre particulier, a donc été encodée en conséquence¹⁸. De plus, et toujours lors de l'étape de préparation des données, chaque texte a été lemmatisé¹⁹. Cette étape de lemmatisation fut jugée nécessaire afin de réduire un nombre important de formes à un nombre raisonnable de lemmes, ce qui permet au chercheur de travailler avec un ensemble de mots de base qui soit des plus malléables.

Après avoir choisi la phrase, déterminée par les symboles (.), (?) et (!), comme l'unité de base de notre analyse, nous avons construit, à partir du dictionnaire des 2 967 lemmes tirés des 31 231 mots prononcés lors de la campagne référendaire, un ensemble de catégories²⁰ – 55 lors de la première élaboration –

14. R. C. NORTH *et al.*, *Content Analysis: A Handbook with Applications for the Study of International Crisis*, Northwestern University Press, 1968.

15. O. R. HOLSTI, *Content Analysis for the Social Sciences*, Addison-Weyley Publishing Co., London, 1969.

16. P. J. STONE *et al.*, *The General Inquirer: A Computer Approach to Content Analysis*, M.I.T. Press, Cambridge, 1966.

17. J. M. COTTERET et R. MOREAU, *Le vocabulaire du général de Gaulle*, A. Collin, Paris, 1969 ; J. M. COTTERET *et al.*, *Giscard d'Estaing, Mitterrand: 54 774 mois pour convaincre*, Paris, P.U.F., 1976 ; et D. LABBÉ, *Le discours communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

18. Bien qu'il existe différentes façons d'aborder l'encodage des textes, nous avons tout simplement retranscrit le texte intégral de chacune des allocutions sur cartes perforées selon les normes du Centre de traitement électronique des documents de l'université de Louvain. Quant au code d'œuvre, il fut attribué à chacune des allocutions en tenant compte de quatre composantes, à savoir : l'appartenance politique de l'orateur, le *mass media* employé, le jour de campagne et l'ordre de parution sur les ondes.

19. Cette opération peut être définie comme suit : la lemmatisation consiste en une opération lexicographique qui vise à attribuer à chaque forme d'un texte la forme correspondante telle qu'elle apparaît au dictionnaire de référence. Ici il s'agit du dictionnaire *Le Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Société du Nouveau Littré, Paris, 1973.

20. Nous entendons ici par ce concept de catégorie : « Un ensemble de mots qui, de prime abord, fait référence à un même thème. » En guise d'exemple, disons que sous le thème « agriculture », les mots suivants ont été retenus : agricole, agriculture, alimentaire, ananas, aviculture, banane, blé, céréale, chou-fleur, cultiver, denrée, ferme, fleur, fromage, fruit, laitier, légume, mouton, PAC, quintal, rural, sucre, tabac, terre, vin (ensemble 25 mots).

qui regroupait un total de 563 lemmes. Ces catégories furent ensuite soumises à un pré-test et ceci permit d'apprécier la valeur intrinsèque de chacune d'elles. Ce pré-test permit aussi de réajuster le contenu même de chacune des catégories, d'en éliminer certaines et d'en ajouter d'autres. À la suite de ces réajustements, l'analyse de nos données fut entreprise avec un ensemble de 45 catégories comprenant 469 lemmes.

A – Analyse sommaire des données

Le but visé par cette première analyse était double. Premièrement, il importait de savoir quel pourcentage de phrases contenait un ou plusieurs thèmes ; et deuxièmement, quelles étaient, pour chacune des formations politiques considérées, la fréquence et la répartition en pourcentage de ces thèmes.

C'est à l'aide de programmes de concordance phrases qu'on a pu faire ressortir toutes les phrases contenant un ou plusieurs thèmes. En comparant les résultats obtenus avec les textes originaux, il a été possible de déterminer le pourcentage de phrases qui, pour chacune des formations politiques, seraient retenues pour fin d'analyse. En définitive, 84,0% des phrases ont été retenues, ce qui donne un pourcentage résiduel de 16,0% de phrases considérées comme non significatives. Une phrase non significative est une phrase qui ne comprenait aucun élément pertinent pouvant se rapporter à l'un ou l'autre thème. En guise d'exemples de phrases non significatives, on peut noter les phrases suivantes :

- 11 DH²¹ : « Allons donc. » (Arthur CONTE)
- 31 GG : « Réfléchissez. » (Joseph FONTANET)
- 34 CD : « Qui n'avance pas, recule. » (Pierre PFLIMLIM)

Il est à remarquer ici que les phrases non significatives se répartissaient à peu près uniformément dans toutes les allocutions.

Ce n'est qu'à la suite de cette première analyse que l'analyse de la répartition des différents thèmes pour chacun des partis politiques considérés a été abordée. Il faut entendre par thème ici, soit un domaine d'activité spécifique, comme le « commerce » par exemple, ou l'« agriculture », soit une institution particulière, comme la « Communauté », soit encore un concept comme « Europe » ou « France ». Chacun de ces thèmes fut sélectionné à partir de la perspective théorique et des interrogations qui en ont découlé, d'une part, et du contenu même des allocutions, d'autre part. Ceci explique la prise en considération de thèmes comme « référendum » ou « politique du parti ». La raison principale nous ayant incité à procéder de cette façon réside dans la nature même des données retenues pour fin d'analyse. En effet, ces diverses allocutions furent prononcées dans le but précis de mobiliser les électeurs et, de ce fait, il était

21. L'ensemble de deux chiffres et de deux lettres employés au début de chaque phrase citée en exemple, correspond au code d'œuvre donné à l'allocution.

tout à fait normal de trouver au sein de ces allocutions non seulement des phrases ayant trait à l'Europe ou aux institutions communautaires, mais également des phrases qui visaient essentiellement à attaquer soit l'opposition, soit la majorité parlementaire ou présidentielle.

Le calcul de la fréquence de ces différents thèmes s'est effectué de la façon suivante. Chaque fois que l'un de ces thèmes était mentionné dans une phrase, il était noté et recevait comme cote la fréquence « 1 ». Si le même thème était mentionné à plusieurs reprises au sein d'une même phrase, sa fréquence variait d'autant, et si plusieurs thèmes étaient abordés dans une même phrase, chacun de ces derniers était coté individuellement.

En guise d'exemple, prenons la phrase suivante :

73 CF : « Et je la pose aujourd'hui au Président de la République : par exemple, que fait-on de la démocratie quand, pour faire oublier les difficultés de la vie quotidienne, logement, salaires, prix, chômage, les scandales dans lesquels patauge la majorité tristement, les privilèges fiscaux qui profitent aux plus riches au détriment des plus pauvres, l'incapacité du gouvernement à régler les problèmes en suspens, on appelle au secours de l'Europe, l'Europe, l'Europe, avec un référendum alibi, un référendum passe-partout ? » (François MITTERRAND)

Les thèmes contenus dans cette phrase furent cotés de la façon suivante :

	THÈME	FRÉQUENCE
- Et je la pose aujourd'hui au président de la république	Politique de parti	1
- par exemple, que fait-on de la démocratie quand, pour faire oublier les difficultés de la vie quotidienne, logement	Social	1
salaires, prix	Niveau de vie	2
chômage	Travail	1
- les scandales dans lesquels patauge la majorité tristement	Politique de parti	1
- les privilégiés fiscaux	Fiscalité	1
- qui profitent aux plus riches au détriment des plus pauvres	Groupes particuliers	2
- l'incapacité du gouvernement à régler les problèmes en suspens	Politique de parti	1
- on appelle au secours de l'Europe, l'Europe, l'Europe	Europe	3
- avec un référendum alibi, un référendum passe-partout	Référendum	2

Chacune des 1 243 phrases retenues fut donc analysée ainsi, et la répartition en pourcentage des différents thèmes par parti politique apparaît au tableau 2.

TABLEAU 2
Répartition en % des thèmes par parti politique

Thème	UDR	FNRI	CDP	Invités	CD	PRS	PS	PCF	Ens.
Scène internationale	5,7	9,4	6,6	8,6	7,1	8,0	1,2	3,4	6,2
Europe	18,4	20,3	25,8	21,6	26,2	22,5	17,9	17,2	20,1
Communauté	13,9	15,7	17,2	8,1	14,2	9,8	11,4	3,4	12,6
Pays candidats	6,9	3,5	7,3	3,2	2,2	2,3	5,5	3,8	4,9
France	10,0	5,0	5,9	9,7	2,7	7,5	0,6	4,7	6,6
Référendum	11,9	14,0	6,6	11,4	15,8	18,5	29,0	14,0	15,0
Politique de parti	1,5	1,7	3,3	9,2	7,1	8,0	23,7	15,7	7,2
Guerre	2,5	2,6	1,3	5,4	2,7	2,9	1,6	1,3	2,5
Paix	2,4	2,4	2,6	2,2	2,7			3,4	2,1
Indépendance et prestige	3,4	1,5	0,6	1,6	1,6	0,6		5,1	2,2
Prosperité et bien-être	3,2	1,4	1,3	1,6	1,6			2,5	2,0
Agriculture	4,8	3,3	0,6		0,5	0,6	0,3	2,1	2,6
Industrie	0,4	0,4		2,2		0,6	0,3		0,4
Commerce	1,7	1,1	1,3		1,1	0,6	0,3		1,0
Défense	0,2	0,6	0,6		*	0,6			0,2
Économie et finance	2,0	4,3	5,3	2,7	1,6	2,9	0,9	0,4	2,4
Fiscalité		0,6				0,6	0,3	1,3	0,3
Politique sociale	1,7	1,2	2,0	1,6	2,7	0,6	1,3	4,2	1,8
Politique régionale	0,2		0,6	2,2	1,1	5,8			0,7
Travail	0,8		2,0	0,5	0,5	0,6	0,6	4,2	0,9
Niveau de vie	0,9	1,6	2,6	0,5	1,1	0,6	1,3	2,9	1,2
Qualité de la vie	0,4			1,1	0,5			1,3	0,3
Éducation et recherche	0,5	1,5		3,8		0,6		0,4	0,8
Groupes socio-professionnels	0,6	4,3	5,3	1,6	2,7		0,9	4,7	2,2
Groupes particuliers	0,8	3,5	0,6	1,1	3,8	5,8	2,3	3,8	3,7
NOMBRE	821	458	151	185	183	173	307	235	251

L'étude du tableau 2 fait ressortir toute l'importance qui a été accordée au thème « Europe » par rapport à tous les autres thèmes. En effet, avec 20,1% des allusions retenues pour l'ensemble des allocutions, ce thème s'est vu accorder plus d'importance que le thème de « Communauté » (12,6% des allusions retenues) ²². Cette simple observation permet de déduire que l'essentiel de la campagne référendaire française a porté sur l'Europe et non sur la Communauté,

22. Cette prédominance du thème « Europe » sur le thème de « Communauté » est encore plus évidente lorsque l'on considère que le thème de « Communauté » comprenait l'ensemble des catégories intitulées : « communautés », « institutions européennes », « fonds européens », « plans européens », « objectifs européens » et « législation européenne », alors que pour le thème « Europe », seule la catégorie intitulée « Europe » fut retenue.

ses institutions ou ses politiques, comme on aurait pu s'y attendre, puisqu'il s'agissait d'abord et avant tout d'un référendum sur l'élargissement de la Communauté.

De plus, on remarque aussi l'importance accordée au thème du « référendum », puisque 15,0% des allusions retenues pour l'ensemble y faisaient référence. Ce très fort pourcentage est surtout attribuable au PS (29,0%)²³. Si l'on considère que l'importance accordée au thème « politique de parti » (7,2% des allusions retenues) est aussi attribuable au PS (23,7%) de même qu'au PCF (15,7%), il est possible de prétendre que, compte tenu de la position prise par ces deux formations lors de la campagne référendaire – le PS prônant l'abstention et le PCF le non – et de leurs positions antérieures sur l'Europe, le référendum sur l'Europe aura davantage été une occasion de faire campagne contre la majorité pour le PS et une occasion pour le PCF de faire connaître à la fois son opposition à la majorité et à l'Europe.

Enfin, disons qu'il ne paraît pas inutile de faire remarquer qu'en ce qui concerne le thème « indépendance et prestige », on vit apparaître ses plus forts pourcentages d'allusions chez le PCF, d'une part, avec 5,1%, et chez l'UDR, d'autre part, avec 3,4% des allusions retenues. Dans l'ensemble, par contre, les partis politiques français ont accordé moins d'importance à ce thème qu'aux thèmes de l'« agriculture » et de l'« économie et finance ». De plus, l'importance accordée à ce thème fut à peine supérieure à celle qui fut accordée aux thèmes de « prospérité et bien-être » (1,9%) et de « politique sociale » (1,8%).

Cette simple observation remet singulièrement en cause la position prise par certains auteurs qui voudraient que l'indépendance et le prestige soient un thème privilégié comparativement aux thèmes se rapportant à la prospérité et au bien-être. Notre analyse inciterait plutôt à prétendre que l'importance moyenne accordée à ces différents thèmes est à peu près identique, du moins dans le cadre d'une campagne de mobilisation tel un référendum. Pourtant, et bien que pour l'ensemble des partis politiques français cette position se défend très bien, il est important de se rappeler que pour le PCF et l'UDR une plus grande importance a été accordée à l'indépendance et au prestige de la France et que c'est chez le PCF que cette importance a été la plus marquée. Ceci ne surprend guère lorsque l'on sait que ce thème a depuis toujours été important pour ces formations politiques.

Enfin, et comme dernière observation, disons que l'ensemble des vingt-cinq thèmes retenus pour fin d'analyse se subdiviserait en trois sous-ensembles (cf. : tableau 3).

L'importance plutôt dérisoire accordée à l'ensemble des sept derniers thèmes (3,6% des allusions retenues) porte à croire que lors de la campagne référendaire de 1972, les orateurs auraient davantage tenté de présenter l'Europe plutôt

23. Ce fort pourcentage est aussi attribuable au fait que la catégorie intitulée « référendum » comprenait tous les mots afférents à la consigne de vote comme « oui », « non », « abstention », etc.

TABLEAU 3

Répartition des thèmes en trois sous-ensembles en fonction du % d'allusions

% d'allusions	Thème	%	sous-ensemble
Supérieur à 5%	1. Europe	20,1	67,7%
	2. Référendum	15,0	
	3. Communauté	12,6	
	4. Politique de parti	7,2	
	5. France	6,6	
	6. Science internationale	6,2	
Entre 1% et 5%	7. Pays candidats	4,9	28,6%
	8. Groupes particuliers	3,7	
	9. Agriculture	2,6	
	10. Guerre	2,5	
	11. Économie et finance	2,4	
	12. Indépendance et prestige	2,2	
	13. Groupes socio-professionnels	2,2	
	14. Paix	2,1	
	15. Prospérité et bien-être	2,0	
	16. Politique sociale	1,8	
	17. Niveau de vie	1,2	
	18. Commerce	1,0	
Inférieur à 1%	19. Travail	0,9	3,6%
	20. Éducation et recherche	0,8	
	21. Politique régionale	0,7	
	22. Industrie	0,4	
	23. Fiscalité	0,3	
	24. Qualité de la vie	0,3	
	25. Défense	0,2	

comme un idéal que comme une réalité de tous les jours pouvant avoir une influence positive ou négative sur l'ensemble des différents secteurs d'activités. Les analyses du prochain paragraphe permettront de mieux apprécier la portée d'une telle proposition.

Pour terminer disons que pour l'ensemble des 1 243 phrases retenues pour fin d'analyse, les différents thèmes sélectionnés furent mentionnés 2 513 fois (cf. : tableau 2), ce qui donne une moyenne approximative de deux mentions par phrase. De cette simple observation, il est possible de déduire que dans la majeure partie des phrases, une relation quelconque entre les différents thèmes a été exprimée. L'analyse de ces différents types de relations fera l'objet du prochain paragraphe. Cette analyse permettra de préciser le contenu même des concepts d' « Europe » et de « Communauté », d'une part, et d'apprécier, d'autre

part, l'importance qui a été accordée à l'incidence de l'activité des institutions communautaires sur les différents secteurs d'activités.

B – Analyse comparative des thèmes en fonction de leur contenu et de leurs relations mutuelles

1 – SIGNIFICATION : EUROPE-COMMUNAUTÉ

Afin de procéder à cette analyse, chacune des 1 243 phrases retenues fut analysée individuellement et, dès qu'un mot ou un ensemble de mots exprimaient une particularité propre aux thèmes d'« Europe » et de « Communauté », ils étaient notés. De plus, on a noté tous les mots ou ensembles de mots ayant servi à l'expression d'une relation d'identité ou de non-identité afférant aux thèmes d'« Europe » ou de « Communauté »²⁴.

En guise d'exemple d'une phrase dans laquelle une particularité a été exprimée, prenons la phrase suivante :

14 CE : « L'adhésion populaire ouvrira la marche à l'Europe vraie. »
(Marc JACQUET)

Ici le mot « vraie » a été retenu et la fréquence « 1 » lui a été accordée.

Une relation d'identité a été exprimée dans le cadre d'une phrase comme celle-ci :

24. Lors de cette analyse, c'est toujours la phrase qui fut considérée comme unité de base, mais cette dernière pouvait ou non être décomposable en « unités significatives ». Une « unité significative » signifie tout ensemble de mots, à l'intérieur d'une même phrase, se rapportant à un des deux principaux thèmes et qui révélait soit une particularité propre à ces derniers, soit une relation d'identité ou de non-identité. L'unité significative pouvait donc être une phrase complète lorsque cette dernière ne comprenait qu'une seule particularité ou une seule relation d'identité ou de non-identité. Il pouvait aussi y en avoir plusieurs à l'intérieur d'une même phrase si, dans les limites de cette dernière, plusieurs particularités ou plusieurs relations d'identité ou de non-identité étaient exprimées. Les unités significatives furent délimitées par les questions suivantes :

- Qui parle ? (auteur du texte)
- De quel sujet ? (thème principal)
 - Europe,
 - Communauté,
- Quelle particularité du thème principal met-il en évidence ?
ou
- Quelle relation exprime-t-il ?
 - identité,
 - non-identité.

Il va de soi qu'en aucun cas, l'unité significative ne dépassa la longueur d'une phrase et qu'une nouvelle unité significative était notée toutes les fois que l'auteur, le thème principal, la particularité ou la relation exprimées changeaient.

C'est en faisant ressortir les mots désignant une caractéristique propre aux thèmes d'« Europe » et de « Communauté » de même que les mots avec lesquels ces deux derniers concepts ont été ou non identifiés que nous avons tenté de circonscrire le contenu même de ces concepts.

11 BG : « Oui, ressentons l'honneur d'être les premiers Français à pouvoir dire avec une égale fierté : la France est ma patrie, l'Europe est ma raison. »
(Maurice SCHUMAN)

Ici le mot « raison » a été retenu et la fréquence « 1 » lui a été accordée.

Une relation de non-identité se retrouve au sein de la phrase suivante :

61 GE : « L'Europe ne sera pas un Bloc. » (Jean LECANUET)

Pour cette phrase le mot « Bloc » a été retenu et la fréquence « 1 » lui a été accordée.

Lorsque dans une même phrase on avait plus d'une unité significative, comme ce fut le cas dans la phrase suivante :

76 DE : « L'Europe voilà le prétexte, l'alibi. » (Georges SARRE)

les mots « prétexte » et « alibi » ont été retenus, et la fréquence « 1 » accordée à chacun d'eux.

Il est bien évident que dans le cadre de cette analyse, seules les phrases exprimant une particularité d'un des thèmes principaux ou une relation d'identité ou de non-identité ont été prises en considération. Une phrase comme :

64 EA : « Le parti radical qui n'est pas un parti de révolution mais un parti de réformes et d'actions concrètes veut la construire cette France prête à l'Europe. » (Claude CATESSON)

même si elle comprenait un thème principal, ne fut pas prise en considération puisqu'aucune particularité, ou relation d'identité ou de non-identité, ne fut exprimée.

Pour cette analyse, comme pour celle de la prochaine section, l'ensemble des 1 243 phrases retenues fut analysé à deux reprises. Lorsque les résultats obtenus au cours de ces deux analyses ne concordaient pas, une vérification supplémentaire était apportée.

À titre d'illustration du type de résultats qu'une telle analyse peut donner, nous reproduisons, en page suivante, les résultats obtenus à la suite de l'analyse de l'ensemble des allocutions prononcées par l'UDR.

L'analyse de l'ensemble des données a montré qu'en définitive, les diverses formations politiques prônant le oui au référendum, ont transmis une image abstraite et même parfois très idéaliste de l'Europe. En effet, lorsqu'on considérait les relations d'identité, on retrouvait constamment des expressions comme : « cause de l'homme », « rêve inaccessible », « espoir », « mission », « cause », « moyen de sauver notre civilisation », « grande œuvre », « foi », « chance de salut », etc., etc. Cette observation permet de déduire que, malgré les progrès accomplis au cours des dernières années en matière d'intégration communautaire, l'Europe demeure encore et toujours un certain idéal à atteindre, ou encore une valeur en soi pour plusieurs partis politiques français. Cette constatation se vérifie doublement lorsque l'on considère le peu d'importance qui a été accordé à l'Europe en tant que nécessité. Seuls le CD, la FNRI et le PS ont qualifié l'Europe de « nécessaire » ou d'« indispensable », mais à une seule reprise seulement.

UDR (128)	EUROPE (100)	PARTICULARITÉ (41)	9 unie 8 indépendante 4 puissante 3 pacifique 3 libre	2 efficace 2 fraternelle 2 nouvelle 1 désengagée 1 désintéressée 1 forte	1 juste 1 vivante 1 vraie 1 populaire 1 maîtresse d'elle-même				
		IDENTITÉ (47)	3 paix 2 grand dessein 2 espoir 1 zone de prospérité 1 oasis de libertés publiques 1 oasis de libertés privées 1 expansion économique 1 prospérité	1 puissance nouvelle 1 raison 1 cause de l'homme 1 progrès 1 sécurité	1 grande cause 1 grande entreprise 1 vaste entreprise 1 affaire de tous 1 grande espérance 1 rêve inaccessible 1 grande force pacifique 1 entreprise longue				
			1 progrès social 1 développement culturel 1 épanouissement humain 1 idéal de jeunesse	1 facteur de justice 1 facteur de liberté 1 avocat de la paix 1 cause simple	1 affaire d'hommes 1 affaires de femmes 1 grand sujet de notre temps				
			1 idéal de fraternité 1 réalité qui s'amorce 1 moyen d'équilibre entre les blocs	1 idéal de solidarité 1 zone privilégiée	dans le passé : -1 sujet de discorde -1 sujet de guerre -1 sujet de malheur				
			NON-IDENTITÉ (12)	1 de Charles Quint 1 de Louis XIV 1 de Napoléon 1 de Guillaume II 1 de Hitler 1 pas un outil à fabriquer des richesses sans but 1 pas un outil à fabriquer des profits sans limites	1 des technocrates 1 des banquiers 1 des ombres 1 des veuves de guerre 1 de la pénurie				
				PARTICULARITÉ (18)	1 librement formée 1 respecte droits de l'individu 1 respecte droits de la personne 1 respecte droits du citoyen 1 respecte personnalité des nations 1 respecte les régions	Préserve — 1 langue 1 culture 1 identité	peuples qui la composent 1 respecte originalité géographique 1 respecte originalité économique 1 respecte originalité culturelle 1 respecte originalité folklorique 1 se préoccupe du sort des hommes 1 se préoccupe de la vie quotidienne 1 ne se préoccupe pas seulement des marchés 1 respecte indépendance nationale		
					COMMUNAUTÉ (28)	IDENTITÉ (10)	1 décisions prises par libre consentement		
							NON-IDENTITÉ	2 communauté de 250 millions d'Européens 2 grande chance de l'agriculture française 1 marché de 300 millions de consommateurs 1 instrument d'une Europe fraternelle 1 moyen à aboutir au Bloc 1 grand ensemble démocratiquement uni 1 œuvre difficile 1 union de peuples indépendants	

En conformité avec leurs discours habituels, les orateurs du PCF présentèrent l'image d'une Europe associée à des mots comme « impérialiste américain », « capitalistes », « banquiers », « industriels », etc.

Pour ce qui est du concept de « Communauté », ce type d'analyse a permis de constater toute l'importance qui a été accordée tout au long de la campagne référendaire aux principes fondamentaux qui sous-tendent les institutions européennes. Il en a été de même de la dimension démographique de la Communauté. À titre d'exemple, remarquons que sur l'ensemble des dix-huit unités significatives que nous avons classées sous « particularité » chez l'UDR, dix concernent le respect des droits ou des originalités géographique, économique, culturelle ou folklorique. À ceci il convient de noter que la Communauté fut présentée à la fois comme un ensemble de 250 millions d'Européens et de 300 millions de consommateurs. Il semblerait que chez cette formation politique on n'en était pas à 50 millions d'Européens près (*sic*).

Ces analyses de la perception de l'Europe et de la Communauté, en fonction des particularités de même qu'en fonction des relations d'identité et de non-identité, ne sauraient être complètes sans une analyse de l'appréciation de l'incidence de l'action de la Communauté ou de l'Europe sur les différents secteurs d'activité. L'analyse en fonction de ce critère permettra de compléter la perception que les divers pays politiques ont de l'Europe et des institutions communautaires.

2 - ANALYSE RELATIONNELLE

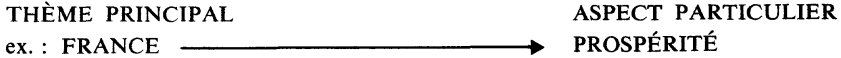
Afin de procéder à cette analyse, nous avons retenu quatre thèmes principaux qui sont : « Europe », « Communauté », « France » et « scène internationale ». Le type d'analyse projetée et l'importance relative de chacun de ces thèmes dans l'ensemble des allocutions ont été les deux raisons majeures qui devaient guider notre choix.

Afin d'apprécier l'interrelation entre nos quatre principaux thèmes, nous avons, comme pour l'analyse précédente, considéré la phrase comme unité de base et cette dernière pouvait, ou non, être décomposable en unités significatives. De plus, dans le cadre de cette analyse, nous avons noté tous les aspects particuliers des thèmes principaux qui furent mentionnés. Nous entendons ici par aspect particulier un élément spécifique afférant à un de nos thèmes principaux comme, par exemple, la PAC (Politique agricole commune) en considération de la Communauté ou encore l'indépendance nationale en considération du thème « France »²⁵.

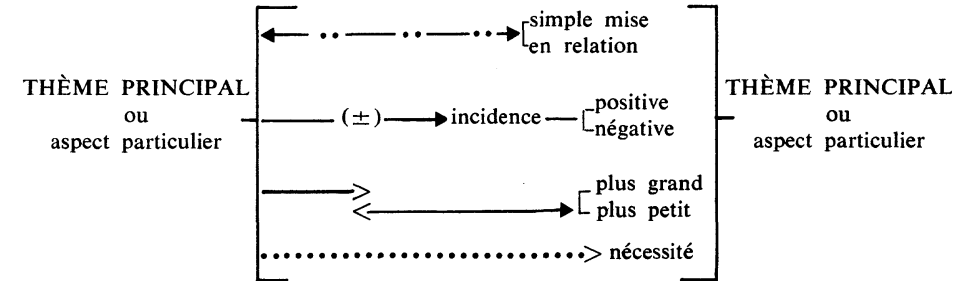
25. Pour cette analyse l'unité significative fut délimitée par les questions suivantes :

- Qui parle ? (auteur du texte)
- De quel sujet ? (thème principal)
 - Europe,
 - Communauté,
 - France,
 - Scène internationale.

Dans le tableau suivant, reproduit à titre d'illustration, l'aspect particulier d'un thème principal a été représenté comme suit :



Quant aux divers types de relations, ils furent représentés de la façon suivante :



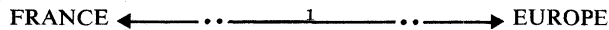
- Quel aspect particulier du thème principal met-il en évidence ?
Ex. : Communauté —→ PAC
- En relation avec quoi ?
Ex. : - niveau de vie,
- commerce,
- agriculture,
- etc.

Il va de soi que, comme pour l'analyse précédente, l'unité significative ne dépassa jamais la longueur d'une phrase, et qu'une nouvelle unité significative était notée toutes les fois que l'auteur, le thème principal, l'aspect particulier de ce dernier ou la relation exprimée changeaient. De plus, et bien que la liste mécanographique regroupant l'ensemble des phrases significatives fut employée afin de procéder à cette analyse, il est évident que le type même d'analyse projetée nécessita l'intervention et l'appréciation du chercheur lui-même. Malgré le fait qu'un certain élément de subjectivité dans l'appréciation des diverses relations entre les thèmes était presque inévitable, nous avons, dans la mesure du possible, tenté d'effectuer une analyse qui soit la plus objective possible. Cette intervention personnelle du chercheur s'est de toute façon avérée nécessaire afin de tenir compte du fait que, dans certaines phrases, le thème principal n'était pas mentionné en tant que tel, mais bien remplacé par un pronom qui, naturellement, tenait sa place, alors que le nom apparaissait dans une autre phrase. Dans ce dernier cas, il va de soi que l'aspect particulier ou la relation exprimée furent notés et ce, dans le but spécifique d'effectuer une analyse qui soit la plus complète et la plus précise possible. Enfin, il est à noter que l'intervention personnelle du chercheur fut indispensable afin d'apprécier la nature — positive ou négative — de la relation d'incidence. En effet, puisque l'un des buts de cette recherche était de tenter de déterminer l'importance que chacun des partis politiques avait accordée à l'incidence de l'activité des institutions communautaires ou de l'Europe sur les différents secteurs d'activités, deux catégories intitulées « incidence positive » et « incidence négative » furent formées avec, pour chacune d'elles, un ensemble de mots qui, de prime abord, dénotaient soit une incidence positive, soit une incidence négative. Or, comme les mots « hausse » ou « augmentation », qui font partie de la catégorie intitulée « incidence positive », pouvaient effectivement dénoter une incidence positive lorsqu'ils étaient mis en relation avec un thème comme « niveau de vie », mais pouvaient tout aussi bien dénoter une incidence négative lorsqu'ils étaient mis en relation avec les « prix » par exemple ou le « chômage » ; seule l'intervention personnelle du chercheur a pu permettre d'apprécier avec exactitude la nature même de l'incidence exprimée.

En guise d'exemple d'une phrase où une simple mise en relation a été exprimée, on pourrait citer la phrase suivante ²⁶ :

11 GH : « De tous temps la France a été au centre de l'histoire de l'Europe dans les bons comme dans les mauvais jours. » (Jacques CHABAN-DELMAS)

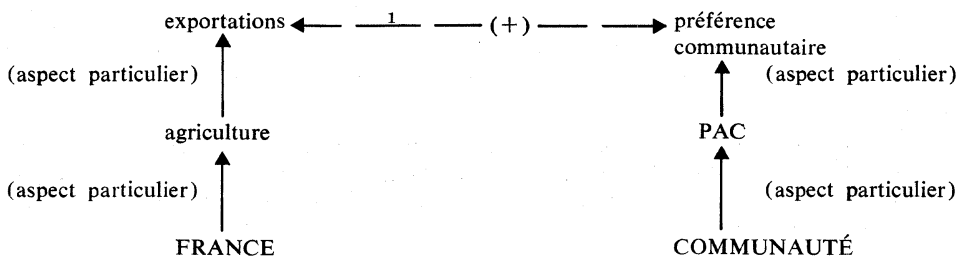
Cette phrase fut représentée graphiquement de la façon suivante :



Une phrase dans laquelle une relation d'incidence a été exprimée serait la suivante :

24 DC : « Que serait-elle (agriculture) devenue sans un marché de 180 millions d'habitants (Communauté) et la préférence communautaire qui lui ont permis de multiplier ses exportations par huit ? » (Aimé PAQUET)

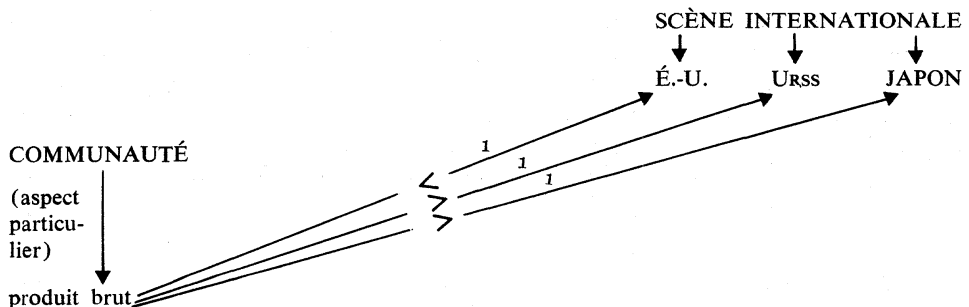
Cette phrase fut représentée graphiquement de la façon suivante :



En guise d'exemple d'une phrase dans laquelle une expression de grandeur a été exprimée, prenons l'exemple suivant :

21 BI : « C'est-à-dire qu'elle (Communauté) représentera un produit brut de 637 milliards de dollars, face aux 933 milliards de dollars des É.-U., aux 288 milliards de dollars des Républiques soviétiques et aux 196 milliards de dollars du Japon. » (Louis COURROI)

Cette phrase fut représentée graphiquement de la façon suivante :



26. Ces phrases citées à titre d'exemples n'apparaissent pas nécessairement au tableau 4 reproduit à titre d'illustration.

Et enfin, la relation de nécessité fut notée dans le cadre d'une phrase comme celle-ci où il fut question à la phrase précédente de la construction européenne :

21 BH : « C'est toute la politique monétaire, financière, fiscale, économique et sociale qu'il faut organiser, car les événements nous pressent. » (Max MONICHON)

Ces relations de nécessité furent notées de la façon suivante :

I : . . . > pol. monétaire
 I : . . . > pol. financière
 I : . . . > pol. fiscale
 I : . . . > pol. économique
 I : . . . > pol. sociale

COMMUNAUTÉ . . . :

Enfin, précisons que toutes les fois qu'un aspect particulier d'un thème principal ou qu'une relation particulière furent mentionnés, leur fréquence a été notée et inscrite au tableau aux endroits appropriés. Il va de soi que, dans le cadre de cette analyse, seules les phrases exprimant un aspect particulier d'un thème principal ou une relation telle que celles décrites plus haut, furent prises en considération. Les phrases comme :

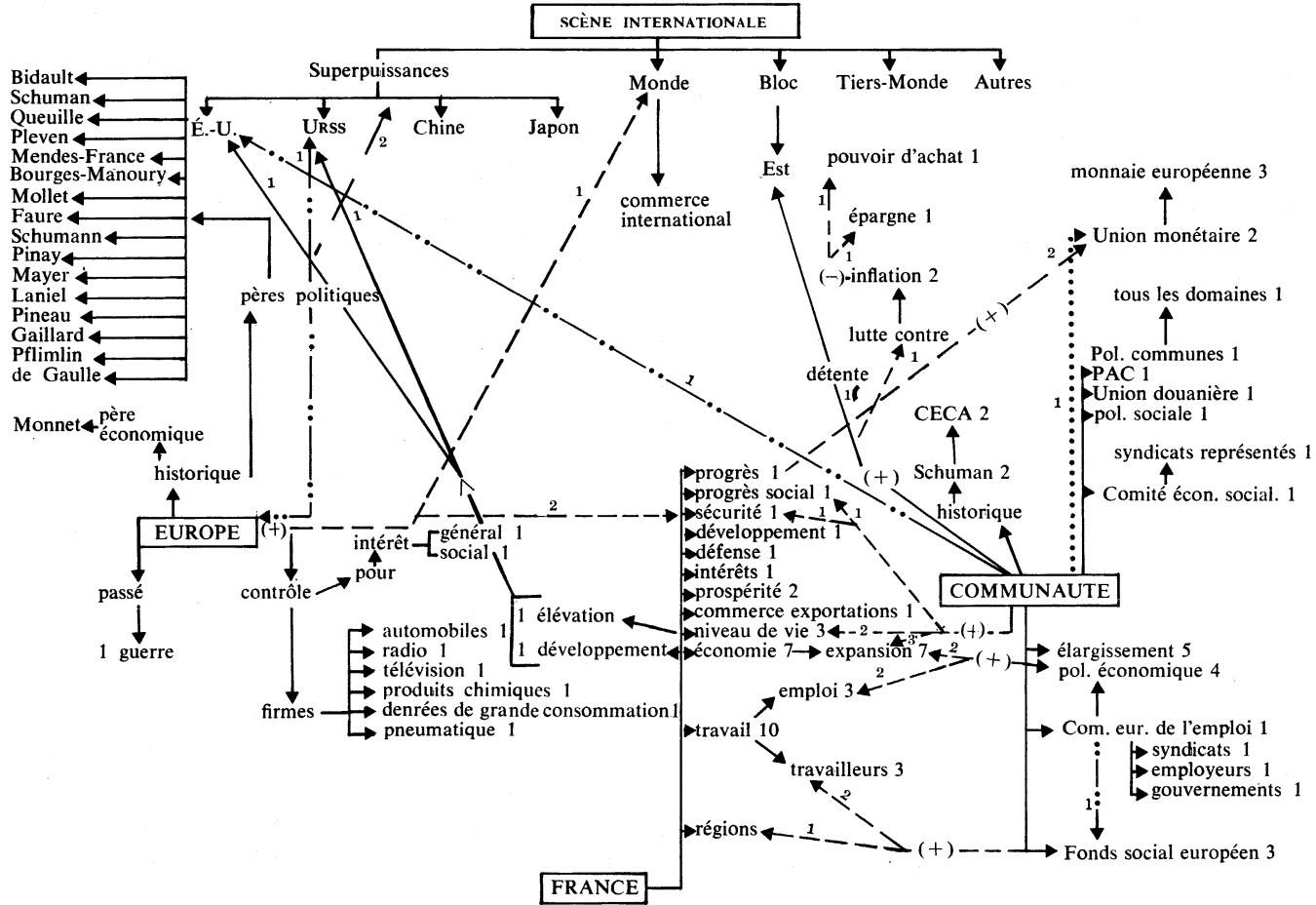
44 BA : « L'Europe que nous propose le Président de la République, pour-quoi ? » (Georges MATHE)

même si elles comprenaient un thème principal, ne furent pas prises en considération du fait qu'aucun aspect particulier du thème principal ne fut mentionné et que ce dernier ne fut en aucun cas mis en relation avec un autre thème principal ou un de ses aspects particuliers.

L'analyse de nos données en fonction de ces différents critères a permis de faire ressortir des différences très significatives entre les diverses présentations qu'ont offertes les formations politiques françaises de la chose européenne lors de la campagne référendaire de 1972. Disons tout d'abord qu'en ce qui concerne l'UDR, on a surtout noté des relations d'« incidence positive » entre les thèmes d'« Europe » et de « Communauté » et les autres thèmes. Ces relations ont surtout été rattachées au concept de Communauté plus qu'au concept d'Europe, ce qui permet de déduire que les orateurs de l'UDR ont tout de même accordé une certaine importance à l'action des institutions européennes au cours du référendum. Pourtant et malgré ce fait, il semblerait, d'après notre analyse, que l'UDR s'est davantage efforcée de mobiliser ses électeurs en s'appuyant sur l'action européenne. En effet, très peu de relations de « nécessité » ont été notées au cours de l'analyse entre nos quatre principaux concepts. De plus, il est intéressant de noter qu'en aucun cas l'Europe ou la Communauté n'ont été associées à l'indépendance, la grandeur ou la sécurité de la France. En somme, la construction européenne aurait donc été présentée comme étant économiquement bénéfique pour la France sans pour autant être une nécessité et sans pour autant qu'il faille aller plus loin dans cette voie par le biais de nouvelles politiques communes ou par le biais d'une plus grande démocratisation des institutions communautaires.

TABLEAU 4

Centre démocratie et progrès
(4 allocutions)



LEGENDE : —> aspect particulier - - -> simple mise en relation ±) -> incidence [positive négative >> plus grand plus petit > nécessité

De plus, l'interrelation entre le thème « scène internationale » et les autres thèmes a été, comme on pouvait s'y attendre, assez importante. Pourtant la scène internationale aura davantage servi aux orateurs de l'UDR de barème de comparaison. L'emploi de cette technique de la comparaison est sans doute un reflet partiel du type d'argumentation employée afin de démontrer le bien-fondé de la Communauté ou de la construction européenne, mais son application à des thèmes comme « automobiles », « niveau de vie » et « expansion économique » nous porte à croire que l'emploi de cette technique aura plutôt servi à faire apprécier les éléments positifs de l'acquis européen sans pour autant mettre l'accent sur la nécessité d'aller encore plus avant dans cette voie.

Quant à la FNRI, les relations d'« incidence positive » se sont retrouvées autant au thème d'« Europe » qu'au thème de « Communauté ». Pourtant, l'incidence positive de l'Europe s'est surtout exprimée en relation avec des thèmes comme « sécurité », « liberté », « culture », « enseignement » et même « indépendance », alors que l'incidence positive de la Communauté a été observée en relation avec des thèmes comme « PNB », « pouvoir d'achat », « production industrielle », « prospérité », « agriculture » et « économie ». La différence entre ces deux ensembles de thèmes nous porte à croire que pour cette formation politique l'Europe s'associerait davantage à des thèmes plutôt abstraits alors que la Communauté, elle, s'associerait davantage à des thèmes de nature économique.

Pourtant, c'est au niveau des relations de « nécessité » que ce parti politique s'est distingué. En effet, seul ce parti a accordé autant d'importance à la nécessité pour la Communauté de se doter d'un ensemble de politiques communes. En plus, les orateurs de cette formation politique ont à trois reprises exprimé la nécessité d'une élection de Parlement européen au suffrage universel direct. Cette observation nous porte à croire qu'une volonté européenne existait au sein de cette formation et que, contrairement à l'UDR, la nécessité d'aller plus avant dans la construction européenne apparaissait comme une priorité.

En ce qui concerne le CDP, les relations d'incidences positives ont surtout été exprimées dans le contexte de phrases traitant de la Communauté. Comme pour les formations précédentes, cette incidence positive se retrouve surtout au niveau des thèmes particuliers afférant à l'économie, au travail et au bien-être en général. Par ailleurs, seule cette formation politique a accordé autant d'importance à l'historique de la construction européenne de même qu'à certaines institutions particulières de la Communauté, comme le Fonds social européen, le Comité européen de l'emploi et le Comité économique et social. Cet exposé plutôt descriptif de la chose européenne s'explique sans doute par les positions plutôt prudentes de cette formation politique en matière européenne.

Quant aux invités de la majorité, c'est surtout au thème d'Europe qu'on a noté le plus grand nombre de relations d'incidence positive. Leur attention a surtout porté sur la recherche en physique nucléaire et sur le cancer et il est donc assez normal d'observer des relations d'incidence positive entre ces différents thèmes et le thème « Europe ». Une certaine attention a aussi été accordée à l'industrie aéronautique, et on peut dire qu'en général l'argumentation employée

par ces orateurs a consisté en gros à tenter de montrer que les ressources de la France seule étaient insuffisantes dans ces différents domaines comparativement aux ressources dont disposent l'ensemble des peuples européens réunis.

Chez les formations du centre gauche et plus particulièrement chez le centre démocrate, les relations d'incidence positive ont surtout été notées au sein des phrases traitant de l'Europe en relation avec des thèmes comme « régions », « équipements collectifs », « travail », « prospérité », etc., conformément aux orientations fondamentales de ce parti. De plus, il convient de mentionner l'importance qui a été accordée à la nécessité de l'Union politique et de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Ceci témoignait sans doute d'une volonté politique affirmée face au développement de l'intégration européenne au sein de cette formation politique. En guise d'appréciation du type d'argumentation employé par les orateurs de ce parti politique, remarquons l'argument qui veut qu'une Europe divisée soit soumise à l'hégémonie de l'URSS, alors que rassemblée elle pourra développer davantage la détente avec l'Est. Ce type d'argumentation a aussi été employé par les orateurs du PRS. On peut donc dire qu'en ce qui concernait le Mouvement réformateur, les allocutions prononcées ont été conformes aux opinions exprimées dans le cadre de leur programme, du moins en ce qui a trait à l'ouverture vers l'Est.

L'absence de relation d'incidence entre le thème de Communauté et les autres thèmes particuliers, de même que l'importance accordée par les orateurs du PRS à la nécessité pour la Communauté de se doter d'une politique militaire commune et d'une politique étrangère commune, tout en œuvrant vers l'Union politique, monétaire et économique, nous incitent à croire que pour cette formation politique, comme pour le CD, la progression de l'intégration européenne apparaissait plus importante que l'acquis communautaire actuel. Il est intéressant de noter que lors du référendum le Mouvement réformateur a davantage concentré ses efforts vers une mobilisation axée sur les développements futurs de la Communauté plutôt que sur les bénéfices que pouvait en retirer la France. Ceci est sans doute explicable par le fait que depuis toujours ces formations politiques ont exprimé une volonté politique certaine face à la construction européenne et ont, à plusieurs reprises, exprimé leur insatisfaction face au peu de progrès accompli à ce niveau.

Quant au parti socialiste, aucune relation d'incidence n'a été exprimée au cours des sept allocutions prononcées par les orateurs de cette formation politique. Le nombre de relations de nécessité exprimées dans le cadre des phrases traitant de la Communauté révèle, comme on pouvait s'y attendre, les grands objectifs prônés par ce parti politique – représentation des travailleurs, système de responsabilité dans l'entreprise, rapports de production, égalité des droits – transposés au niveau communautaire. Le peu d'importance accordée au thème « Europe » et l'absence totale de relation d'incidence s'expliquent sans doute par le fait que les orateurs de cette formation politique ont davantage profité de la campagne référendaire pour exprimer leur opposition au Président de la République et à la majorité parlementaire. Compte tenu des positions européennes antérieures de cette formation politique, nous estimons que l'analyse interrelationnelle que nous

poursuivons actuellement permettrait d'aboutir à des résultats substantiellement différents si nous pouvions analyser le même type de données produit dans le cadre d'un événement différent, telle l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel direct.

Enfin, disons qu'en ce qui concerne le PCF, les relations d'incidence négative ont été essentiellement exprimées dans le cadre des phrases traitant de l'Europe. L'importance accordée à l'incidence négative de l'Europe sur l'indépendance nationale est assez conforme aux visées de cette formation politique qui s'est toujours opposée à la construction européenne en soutenant que cette aventure portait directement atteinte à l'indépendance nationale de la France. De plus, les orateurs de ce parti politique ont accordé une grande importance au Plan Mansholt qui fut présenté comme pouvant avoir une incidence négative sur les allocations familiales, la sécurité sociale, le bien-être, la production, la consommation et la qualité de la vie. Enfin, précisons que, conforme à leur discours habituel, la Communauté avec ses 2 millions de chômeurs fut présentée comme étant soumise aux É.-U., alors que l'Europe, elle, serait assujettie aux É.-U.

Au terme de cette analyse interrelationnelle entre nos quatre principaux thèmes, on peut dire qu'en règle générale la majeure partie des formations politiques ont considéré l'action de la Communauté comme ayant une incidence sur l'économie en général, le travail, la prospérité, le niveau de vie de la population et l'agriculture. En ce qui concerne l'indépendance nationale, seul le PCF a insisté sur le fait que l'aventure européenne avait une incidence négative sur l'indépendance nationale française. Le silence des orateurs de l'UDR à ce sujet s'explique sans doute par l'enjeu même de la campagne.

Quant au thème de « scène internationale », l'importance qui lui a été accordée fut assez considérable, mais lorsque l'on considère sa mise en relation avec les autres thèmes, on constate que cette dernière se caractérise surtout par de simples mises en relation, par une mise en relation de type comparaison ou de relations d'identité entre le concept d'Europe et celui de superpuissances, par exemple. Dans la majeure partie des cas la scène internationale aura davantage servi de barème de comparaison et les formations politiques auront, tout compte fait, attaché assez peu d'importance au rôle joué sur la scène internationale par l'Europe, la Communauté ou la France. On peut donc prétendre, à la suite de cette analyse, que la scène internationale a peut-être moins d'importance que certains auteurs voudraient le laisser croire. Notre analyse tendrait plutôt à démontrer que, du moins dans le cadre d'une campagne de mobilisation afférant à la chose européenne, les formations politiques insisteraient davantage sur une argumentation basée sur l'action des institutions communautaires, et plus particulièrement de la Communauté économique européenne, que sur une argumentation s'inspirant de la scène internationale.

CONCLUSIONS

Cette recherche voulait d'abord et avant tout analyser la perception que certains acteurs sociaux particuliers, en l'occurrence les partis politiques français, avaient de l'Europe et des institutions communautaires en général. Pour ce faire, nous avons développé une méthode d'analyse de contenu qui fait appel à l'électronique. Les résultats obtenus à l'aide d'une telle technique ont permis d'apprécier l'importance relative de différents thèmes les uns par rapport aux autres, de même que l'interrelation existant entre certains thèmes qualifiés de principaux.

Si on s'en remet à l'image que les diverses formations politiques françaises ont émise de l'Europe et des institutions européennes lors de la campagne référendaire de 1972, il tombe sous le sens que la construction européenne n'est pas apparue comme une nécessité et que, dans la majeure partie des cas, l'image émise a été à la fois abstraite, idéaliste et plutôt descriptive.

Les données retenues pour fin d'analyse expliquent sans doute en partie une telle conclusion. En effet, l'enjeu du référendum fut loin d'être considéré comme crucial. Nous estimons que cet élément a pu avoir une incidence sur le contenu même des allocutions prononcées lors de la campagne référendaire. Cette observation pose indirectement le problème du choix des données retenues dans le cadre de recherches comme celles-ci. Dans quelle mesure nos résultats auraient-ils été différents si nous avions retenu d'autres données comme des discours prononcés en d'autres circonstances, par exemple ? La question reste ouverte et il n'est pas interdit d'espérer des résultats différents. Il n'en demeure pas moins que, pour des raisons stratégiques ou autres, il est possible que les partis politiques tiennent à présenter la chose européenne d'une manière plutôt abstraite, et ceci n'est pas sans avoir une influence sur le degré de sensibilisation des populations à la construction européenne.

Enfin, nous sommes conscient que les résultats de cette recherche sont très limités et qu'il est nécessaire de les considérer comme tels. Des études à la fois semblables et complémentaires devraient être menées à d'autres niveaux. Nous pensons que de telles recherches pourraient être effectuées en prenant en considération les allocutions prononcées lors des référendums irlandais, danois, norvégien, anglais ; ou encore celles qui seront prononcées lors de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. De la comparaison des résultats obtenus dans le cadre de telles recherches comparatives, où l'on pourrait tenir compte de la composante spatio-temporelle, il serait sans doute possible de déterminer avec plus de précision les différences et les ressemblances qui existent entre les diverses conceptions de l'Europe chez les partis politiques des diverses entités impliquées dans le phénomène européen d'intégration. Ceci serait sans doute un apport considérable à la recherche en matière d'intégration communautaire.